2ème ANNÉE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 5 SEPTEMBRE 1912 — No. 27

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)..........$1.00
Un an (Etats-Unis)..........$1.50
Un an (Europe)..........$2.00



LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! *NOTRE LANGUE!*

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est le seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. .25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires Cie LA BONNE PRESSE LTEE

Que pensez-vous du projet ?

Pour faire venir chez-nous, en plus grand nombre, des colons catholiques de langue française il faut leur faire connaître l'Ouest, disions-nous la semaine dernière, et nous ajoutions que chaque centre français devrait s'intéresser activement à cette question vitale de la colonisation.

Voici, à ce sujet, un projet que nous nous permettrons de soumettre à la considération sérieuse de tous nos lecteurs, et spécialement à ceux de la Saskatchewan.

Ne serait-il pas possible à chaque centre français de dresser une monographie ou description assez détaillée de la localité où les nôtres sont déjà établis ou commencent à s'établir, afin de faire connaître au loin tous les avantages de l'endroit ? Nos compatriotes des Etats-Unis et de l'Est ne connaissent pas suffisamment l'Ouest : à vous de le leur faire connaître.

Dans toute entreprise l'annonce est un des facteurs les plus importants du succès, et pour notre part, nous consentons bien volontiers à faire gratuitement cette excellente réclame à tous les centres français qui voudront l'agréer : ce sera une partie de notre cordiale contribution à l'œuvre si importante de la colonisation.

Déjà LE PATRIOTE dans ses numéros du 13 et du 20 juin a pris l'initiative de ce mouvement en publiant d'intéressants renseignements sur environ vingt-cinq centres français de la Saskatchewan, renseignements qui ont déjà produit des résultats fructueux. Nous voudrions que ces renseignements puissent encore être plus détaillés, plus connus, et s'étendre à tous les centres sans exception. A vous de nous dire si vous jugez l'œuvre opportune et si vous aimez à en tirer parti.

Il serait facile pour chaque centre, croyons-nous, de recueillir les éléments d'une intéressante monographie : nous en avons la preuve dans l'empressement intelligent et bienveillant que les sincères patriotes ont mis à répondre aux demandes de renseignements que nous leur avions posées pour la préparation de notre numéro spécial de colonisation au mois de juin dernier ; il suffira d'agrandir quelque peu et de compléter cette première esquisse. Le journal pourrait consacrer environ une demi-page chaque fois à l'une quelconque de ces monographies que chaque citoyen de la localité devrait ensuite se faire un devoir de distribuer au plus grand nombre possible de ses amis dans l'Est. Si chacun veut ainsi s'intéresser à la cause de la colonisation nous aurons vite fait de faire connaître les avantages de de notre pays à plus de 25,000 personnes parmi celles précisément qui sont les mieux disposées à venir s'établir chez-nous.

Que pensez-vous du projet ? Voulez-vous le mettre à exécution ? Alors faites-nous connaître votre avis au plus tôt.

Pourquoi ces imitations ?

Le *North West Review* rapporte qu'à Augusta un certain Thomas R. Watson a lancée des accusations contre les Knights of Columbus et les a mis au défi de publier un prétendu serment auquel s'engageraient, d'après celui-ci, les initiés du quatrième degré. Le défi de Watson a été relevé par le Supreme Knight, Victor J. Dorr, et une trentaine de membres de l'organisation. Watson accuse les K. of C. d'avoir une organisation militaire dans le quatrième degré, et ceux-ci répondent dans leur carte de défi que "le corps de baïonnettes et de fusils" porte tout simplement un uniforme ordinaire, un chapeau de soie et "une épée blanche semblable à celle que portent les Francs-Maçons, les Knights et d'autres organisations" (textuel d'après le *North West Review*).

N'est-on pas en droit de se demander pour le moins, parmi les profanes, pourquoi les K. of C. s'appliquent ainsi à singer les Francs-Maçons et les K. of Pythias, sociétés secrètes condamnées par l'Eglise.

La Saint-Barthélemy

On sait que ce mot, à l'esprit d'un protestant fanatisé ou ignare, n'évoque guère d'autre idée que celle d'un massacre religieux imputable à l'Eglise catholique. Quelques journaux ont cru bon de servir cette rengaine à leurs crédules lecteurs à l'occasion de la fête du 24 août.

Il importe de rétablir les faits selon l'histoire véritable pour faire bonne justice des calomnies que débite contre l'Eglise certains prédicants avec la candeur de l'ignorance ou l'astuce de la mauvaise foi.

Il est vrai qu'un massacre considérable de Huguenots eut lieu à Paris, le 24 août 1572, et dans les provinces de France durant les semaines qui suivirent, sous le règne de Charles IX et à l'instigation de la reine-mère Catherine de Médicis ; il est vrai que ce fut un acte répréhensible inspiré par les faux principes politiques de Machiavel, alors en faveur ; il est vrai aussi que les Huguenots, l'amiral de Coligny à leur tête, entretenaient partout la sédition dans le royaume de France et ourdissaient dans l'ombre toute sorte de conspirations, divisant le pays en deux factions ennemies ; mais,

Il est faux que le massacre de la Saint-Barthélemy ait été approuvé ou conseillé par l'Eglise.

La Saint-Barthélemy fut un massacre politique exécuté exclusivement par les ordres du pouvoir civil pour en finir avec la faction politique protestante qui depuis dix ans conspirait contre l'Etat et avait déjà suscité trois guerres civiles, en 1562-1563, en 1567-1568, et en 1569-1570 respectivement. Encore une fois Catherine de Medicis est repréhensible dans les moyens violents qu'elle adopta pour étouffer la sédition qui menaçait le trône de son fils, mais devant l'histoire elle doit porter seule la responsabilité du massacre de la Saint-Barthélemy.

Et pour être complet, messieurs les prédicants, qui confondez Paris avec Rome, veuillez donc nous raconter un peu les histoires édifiantes de Henri VIII et les belles cruautés de la "vertueuse" Elisabeth d'Angleterre : cela fait-il aussi partie du dogme ?

....Fors l'honneur

A l'injonction des "pirates de la haute finance américaine" le bon gros Président des Etats-Unis, M. Taft, a sanctionné de sa signature la législation relative au canal de Panama qui exempte les vaisseaux américains de tout droit de péage.

C'est là, clame-t-on de tous côtés, la mise au rancart du traité international Hay-Pauncefote, une violation odieuse des lois de l'honneur national. Vertueuse et louable indignation, mais qui prend sur certaines lèvres l'accent insupportable d'un appel à l'honneur de la part de ceux qui n'en ont plus.

M. Bourassa le fait remarquer avec raison dans le *Devoir* :

"Sans doute, dit-il, le respect de la foi jurée entre nations est une garantie de paix, d'équilibre et de bon ordre mondial. Il est malheureux qu'une nation abuse de sa force et profite de l'avantage que lui offrent certaines circonstances exceptionnelles pour répudier sa parole et ses engagements.

Mais le respect de la foi jurée entre les provinces d'une Confédération, entre les races qui composent un même peuple, entre les membres d'une même famille, est assurément aussi nécessaire à l'ordre social et à l'honneur national que le maintien des traités de nation à nation, que les engagements entre étrangers.

Sur quoi repose toute la Confédération canadienne, si ce n'est sur certains engagements d'honneur contractés par les diverses colonies anglaises de l'Amérique du Nord, et principalement sur la "foi jurée" entre la majorité anglo-protestante et la minorité franco-catholique ? — Comme à l'époque de la révolution américaine, les droits de la Grande-Bretagne n'ont été maintenus au Canada que par la fidélité des Canadiens-Français à la "foi jurée" à la Couronne d'Angleterre.

Or, comment ceux qui sont devenus la majorité ont-ils respecté la "foi jurée", leurs engagements "d'honneur", les lois de la probité nationale ?"

Inutile d'insister davantage pour l'instant."

L'injustice Manitobaine

A l'occasion de l'inauguration du nouveau local pour les religieuses de Jésus-Marie qui dirigent l'école paroissiale du Sacré-Cœur de Winnipeg, le R. P. Porteiance, O. M. I., curé de la paroisse, a fait sur la situation scolaire du Manitoba de justes commentaires qui ont été reproduits au long dans le *Free Press*. Nous en traduisons quelques extraits d'après ce journal.

Après avoir félicité ses paroissiens de la générosité qu'ils ont montrée en construisant une demeure pour les religieuses qui se dévouent à l'éducation de leurs enfants, le R. P. Portelance signale en ces termes l'injustice dont souffrent les catholiques manitobains :

"D'après les lois du bon sens vous devriez au moins avoir droit à la reconnaissance que l'on accorde si volontiers à tous ceux qui rendent volontairement un service au public. Au contraire, votre récompense sera une augmentation de taxes, un nouveau fardeau imposé à l'œuvre d'éducation pour laquelle vous avez déjà fait tant de sacrifices ; et tout ceci parce que vous voulez maintenir les droits de la conscience, parce que vous voulez faire enseigner à vos enfants la doctrine de Dieu telle que vous la croyez et telle que vos pères l'ont crue, doctrine qui doit avoir au moins autant d'importance que l'enseignement de la loi d'un homme ou des règlements d'une ville.

Mes frères, c'est la récidive d'un tel état de chose, situation ridicule si elle n'était point une injustice permanente et une monstrueuse tyrannie à l'égard de tant de parents consciencieux, qui nous oblige à demander jusqu'à quel point et jusques à quand sera-t-il possible de tromper les honnêtes gens de notre belle province, de cette province que nous aimons comme ne le sauraient faire les aventuriers de passage, parce que ce sont nos ancêtres qui ont les premiers planté ici la croix, parce que ce sont eux qui ont établis les premières écoles chrétiennes, eux encore qui ont signalé et démontré les premiers la valeur de ce pays. Quand je dis "honnêtes gens" loin de moi est la pensée de vouloir faire quelque distinction blessante entre les diverses classes de la société qui sont venues vivre avec nous. Des hommes de toute origine vivent à nos côtés dans cette grande ville cosmopolite, ils se mêlent en amis à notre vie sociale, ils s'occupent d'affaires selon les lois de l'honnêteté commune et à cause de cet esprit de justice et de tolérance mutuelle nous jouissons d'un certain degré de prospérité et d'ordre dont nous sommes fiers à juste titre. Et maintenant, je le demande, jusqu'à quel point et jusques à quand pouvez-vous tromper ces honnêtes gens en matière d'éducation ?

La question demande une réponse immédiate et sérieuse. C'est à notre égard une question d'honneur. Les faits sont admis, les voici : le Bureau de l'Instruction de cette ville n'a pas encore fourni d'aménagement scolaire pour tous les enfants de cette ville bien qu'il perçoive sans restreinte des taxes à cet effet.

Et bien : nous catholiques, nous ne sommes point allés trouver le Bureau de l'Instruction car nous savions qu'il n'y avait rien à espérer de sa part. Vous avez bâti une école pour vos enfants, vous avez pourvu au soutien du personnel enseignant : pouvait-on s'attendre à ce que vous fassiez davantage pour la cause de l'éducation ? Voilà qu'au nom de la loi vous êtes d'abord forcés de payer la taxe scolaire sur toutes vos propriétés privées pour soutenir des écoles qui n'admettraient point tous les enfants de la ville et qui sont dirigées de telle façon que vous ne pourriez pas y envoyer vos enfants. Est-ce tout ? Non, pas encore. Quand cette école prétentieuse à laquelle vous avez été forcés de contribuer, mais où vous ne pouvez pas affirmer les droits de votre conscience, quand cette bâtisse est achevée et que vous avez aidé en partie à en payer les frais, si l'amour de vos enfants, si votre vaillance vous oblige à ériger une école convenable où la liberté de conscience sera respectée et où l'instituteur développera l'esprit de l'enfant comme vous le feriez à la maison, si vous avez cette audace et ce courage, vous êtes soumis à une taxe additionnelle au profit du Bureau de l'Instruction qui ne s'occupe ni de votre foi ni de vos enfants. Telle a été la loi dans cette infime partie de l'empire britannique depuis 20 ans, mais je vous le demande, je le demande à nos amis protestants, je le demande à tous les incroyants que guide encore la simple honnêteté d'hommes d'affaires, est-ce juste ? est-ce honnête ? est-ce britannique ? Les catholiques de Winnipeg payent maintenant la même taxe scolaire que tous les autres citoyens pour des écoles dont ils ne retirent aucun profit. Ils prennent soin de leurs propres enfants et après cela ils payent encore quelque $1500 de taxes pour des écoles dont ils ne servent pas. Croyez-vous que les honnêtes protestants de cette ville aient tant besoin de notre argent ? Croyez-vous qu'un percepteur de taxes d'école ne devrait pas rougir de honte lorsqu'il empoche l'argent des catholiques, s'il s'arrêtait à penser que ces contribuables n'ont rien reçu pour leur argent ? Pensez-vous qu'un seul ami sincère de l'éducation pourrait défendre la doctrine qui veut punir les Catholiques chaque fois qu'ils cherchent à bâtir une meilleure maison d'école ?

A leur place, sans hésiter je réponds : non. Il fut un temps en Angleterre où celui qui ne voulait pas se conformer à l'église anglicane était puni d'une double taxe sur sa propriété. Mais ceci a été rayé des statuts et les Anglais d'aujourd'hui rougissent de penser que pareille tyrannie ait pu être pratiquée dans leur pays. Nous, aujourd'hui, nous avons à nous plaindre de la même oppression et, est-elle plus respectable parce qu'elle est imposée au nom de la loi au lieu d'être imposée au nom du roi ?"

Le R. P. Portelance démontre ensuite que l'Eglise catholique a toujours été la première a favoriser l'instruction, et il termine par ces vigoureuses paroles :

"Vous avez donc droit de crier honte à vos oppresseurs de faire appel à l'esprit de justice des simples indifférents et d'invoquer le concours de tous ceux qui croient à l'éducation chrétienne. Si vous faites votre devoir lorsque s'élèvent les questions d'intérêt public, nos gouvernants seront bientôt obligés de nous donner justice."

Le Canada apprecié en France

Plusieurs journaux et revues de France publient d'intéressants articles sur le Canada, depuis quelque temps, entre autres, *L'Action Française*, *La Revue Française*, *La Canadienne*, *L'Echo de Paris*, etc.

C'est le Congrès de Québec qui a réussi à capter ainsi l'attention de la France en notre faveur.

La Revue Française notamment dont le sympathique directeur est M. George Demanche, que nous avons eu l'honneur de rencontrer au Congrès de Québec, fait de l'excellente réclame pour la colonisation française dans l'Ouest canadien.

Congrès d'Action Sociale Catholique

Un important congrès d'Action sociale a eu lieu aux Trois-Riviès le 29 et le 30 août. On a étudié les œuvres de presse, de tempérance, d'économie sociale et de lutte contre la tuberculose, S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, a prononcé à l'ouverture du congrès un remarquable discours dont nous reproduirons pour le profit de nos lecteurs de larges extraits dans notre prochain numéro.

Visiteur royal

Son Altesse Royale le duc de Connaught, oncle du roi George V, Gouverneur Général du Canada, visite actuellement les principaux centres de l'Ouest. Il s'est arrêté à Saskatoon et à Prince-Albert. A Port-Arthur il a parlé de l'entente nécessaire entre l'Est et l'Ouest.

Le Courrier de Salem

Nos félicitations au brave confrère qui vient de célébrer son dixième anniversaire de fondation. Les journaux catholiques franco-américains qui ont pour programme "de ne jamais tergiverser avec leurs obligations vis-à-vis l'Eglise" font une œuvre très utile et salutaire.

Quelques lettres d'abonnés

Nous reproduisons ci-dessous quelques lettres d'abonnés qui permettront à nos lecteurs d'apprécier l'intérêt bienveillant que l'on témoigne un peu partout à notre œuvre de presse catholique, fondée et soutenue au prix de très grands sacrifices. Pour répondre avec reconnaissance à tant de sympathiques encouragements les dévoués directeurs de notre compagnie de publication "La Bonne Presse" espèrent pouvoir prochainement, avec l'aide de Dieu, donner un accroissement considérable à l'œuvre qu'ils ont entreprise pour la défense de la foi catholique et de la langue française dans notre beau pays de l'Ouest.

D'un Cultivateur

Cut Knife, Sask.

Je vous envoie $1 pour payer mon abonnement au "Patriote."

C'est un petit journal qu'il fait bon de recevoir. Nous puisons à le lire du courage et il nous aide à nous tenir dans le bon chemin.

D'un autre Cultivateur

St. Hippolyte, Sask.

Je vous envoie $1 pour mon abonnement.

Je suis bien satisfait de votre journal et j'espère que vous continuerez de me l'envoyer.

D'un Cultivateur de l'Est

St. Georges de Windsor, P.Q.

Je trouve le Patriote bien de mon goût parce qu'il parle beaucoup de l'Ouest et de ses avantages: Je suis décidé d'aller me choisir du terrain pour moi et ma famille.

D'un homme d'affaires

LePas, Sask.

Parmi tous les journaux que nous recevons, c'est encore le "Patriote" que je préfère.

D'un Marchand

Dana, Sask.

Je lis le "Patriote" avec trop de plaisir pour m'en passer. Je suis en retard d'une année, il n'est que juste que je vous paie une autre d'avance pour réparer ma négligence.

D'un Missionnaire

Ile à la Crosse, Sask.

Mes compliments bien sincères, malgré leur peu de valeur, pour le bien que fait votre journal et la belle allure avec laquelle il va son chemin! Je suis extrêmement satisfait de ce petit "Patriote" et je prends plaisir à le lire.

D'un autre missionnaire

Winnipeg, Man.

Je viens de quitter ma belle solitude de M...... pour aller fonder une nouvelle mission, sur les bords du Lac Winnipeg, mais je ne puis pas me séparer du "Patriote de l'Ouest.

Ci-inclus, vous trouverez une piastre, pour mon abonnement.

D'un prêtre de l'Ontario

L'Ascension, P.Q.

Veuillez trouver sous ce pli mon abonnement au vaillant "Patriote." Succès et longue vie au plus franc journal français du Canada!

D'un prêtre des Etats-Unis

Somersworth, N.H.

Je lis avec grand intérêt votre journal qui me tient au courant des développements des centres visités en 1893 et 1908.

D'un écrivain français

Cannes, France

Nous reprendrons le chemin de l'Alsace, vers la fin d'avril. Par conséquent, ayez la charité de m'envoyer désormais votre excellent journal au chateau de R.... Que je serais marri si je ne le recevais plus! Il m'intéresse plus que je ne puis dire.

Edmonton, Alta.

Inclus, un dollar, pour mon abonnement à votre intéressant journal, jusqu'au 1er Sept. prochain.

Si mes félicitations peuvent vous être agréables, je vous les offre à profusion, car votre journal est très bien écrit et admirablement bien rédigé.

Inglewood, Californie

Ci-inclus $1.50 pour mon un an d'abonnement à votre vaillant journal "Le Patriote de l'Ouest."

St.-François-Xavier, Man.

Agréez, ci-joint, mon abonnement pour une autre année.

Félicitations et meilleur souhait à votre vaillant journal. Toujours délicieux et instructif, comme nous le lisons avec bonheur et intérêt!

Daigne Dieu favoriser le développement de cet organe catholique. Que Dieu lui ouvre tous les foyers. L'influence d'un journal si méritant est chose trop précieuse en faveur des œuvres si chères à toute âme sincèrement catholique. Elle est un facteur trop important pour ne pas assainir l'opinion et la diriger en toutes choses vers le vrai, vers le bien.

Donc longue vie au cher "Patriote."

Ottawa, Ont.

"Votre journal est admirable, intéressant et il porte vaillamment son beau nom."

St. Jean-Chrysostôme, P.Q.

Je vous félicite de tout cœur pour votre excellent "Patriote." je le lis et relis avec plaisir et profit.

N.-D. de Beauport, P.Q.

Voulant suivre les progrès et les événements de l'Ouest, je vous prie de vouloir bien m'adresser "Le Patriote de l'Ouest" qui est l'organe des Canadiens-Français. Ci-inclus $2.00 pour mon abonnement.

St. Léon, Man.

Je reçois votre estimé journal depuis le 21 mars 1912 et j'en suis très satisfait. Veuillez agréer mes humbles félicitations et encouragements dans le bon combat pour lequel vous vous dévouez si vaillamment. Ci-inclus $1 pour mon abonnement.

Edam, Sask.

Je vous envoie aujourd'hui $1 pour ré-abonnement au "Patriote de l'Ouest."

Dans mon humble opinion, je considère votre journal comme très utile, très intéressant, il devrait avoir sa place dans toutes les familles de l'Ouest.

Déjà langue morte!

Le télégraphe annonçait il y a quelques jours la mort de l'inventeur du *Volapuck*, M. l'abbé J. M. Scheiler prêtre catholique allemand, décédé à Constance.

On sait que le *Volapuck* est un essai de langue universelle. M. Scheiler publia son premier vocabulaire en 1879. L'idée d'établir un langage de communication entre les divers peuples est certainement généreuse, mais l'inventeur ne semble guère avoir moissonné lui-même le succès: le Volapuck est déjà une langue morte! Toutefois d'autres se sont emparés de l'idée du linguiste allemand et l'on a vu surgir l'*Ido* et l'*Esperanto*. Ce dernier essai de langage international a ses fervents. Un congrès considérable d'espérantistes catholiques a eu lieu à Paris il y a une couple d'années, et a reçu les encouragements du Souverain Pontife lui-même.

Vouloir remplacer les idiomes de chaque peuple par un langage universel serait une utopie insensée, mais il ne parait pas impossible de fabriquer à l'aide des racines des différentes langues une langue commune, aux lois fixes et rationnelles, facile à apprendre, et qui, jouant le rôle d'interprète international, pourrait rendre de grands services.

On a dit que l'erreur voulait en faire une arme de propagande: pourquoi ne servirait-elle pas également à la diffusion de la vérité?

L'âme de la nation

...Lorsque l'empereur Napoléon, frappé de la nullité des femmes qui l'avaient jusqu'alors entouré, s'en fut trouver une institutrice de génie pour lui confier le soin d'une génération nouvelle, il lui demande la raison de cette insouciance frivole qu'il redoutait de voir se perpétuer.

—Que leur manque-t-il donc? disait le Conquérant.

—Sire, répondit Mme Campan, il leur manque "des mères":

Les mères sont l'âme de la nation: d'elles dépendent la fierté des cœurs et la droiture des consciences. L'énergie des mères fait le courage des fils comme leur sagesse fait la vertu de leurs filles: elles ont l'influence de l'exemple et leur charme d'amour, maternel et doux, peut, tour à tour, réconforter, prêcher, absoudre.

C'est à la volonté des mères qu'appartient l'avenir de la race: à l'heure des crises nationale, c'est une obligation pour elles de lutter contre l'énervement, contre l'indifférence qui envahissent les cœurs, qui enlisent peu à peu l'homme dans son égoïsme, qui l'écartent du devoir social. Celles qui savent inspirer à leurs enfants le respect des croyances élevées, le souci des nobles causes, auront bien mérité de la patrie. Vers elles montera l'hymne d'enthousiasme, le chant de délivrance de l'humanité reconnaissante.

Le découragement

De toutes les tentations, c'est la plus terrible. Elle peut venir même quand on est fidèle à la prière; mais d'ordinaire c'est plutôt lorsqu'on l'a négligée et que le succès humain n'a pas correspondu aux efforts généreux de notre apostolat.

On se décourage parce qu'on a compté sur soi-même ou sur les hommes. Les paroles de l'apostat Crammer, favori d'Henri VIII, montant à l'échafaud, nous donnent une leçon à suivre: *Neque in hominibus, neque in equitibus*, disait-il en inclinant la tête sur le billot: il aurait dû ajouter: *neque in memetipso*, et la doctrine aurait été complète.

"Melius est mihi mori quam vivere", disait le prophète Jonas au Seigneur. Que de fois ces plaintes amères tombent de la bouche de l'apôtre du peuple.... et cependant non, mille fois non, cela n'est pas vrai pour lui. "Car mourir c'est cesser de souffrir, de mériter et de se donner; or pour le prêtre, demander une telle grâce à l'heure actuelle, quand la tourmente est terrible, lorsque l'enfer tente un dernier assaut, lorsque l'Eglise est assaillie de tous côtés et que la patrie, au sein de la nuit affreuse qui l'environne, pousse un cri de détresse, pour un prêtre demander à mourir, c'est vouloir déserter son poste avant d'en être relevé par Celui-là seul qui a le droit de changer de garde.

EMILE PICHÉ



Les foyers vides

Un peril de l'heure moderne

Seigneur, préservez-moi, préservez ceux que j'aime
Frères, parents, amis, et mes ennemis même,
Dans le mal triomphant,
De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants.

Sixième lettre à Nézime

CHER AMI,

Vraiment !..il n'y a pas de remède !..

Décidément tu es sceptique, et sceptique encroûté.

Tout ce que tu me dis dans ta lettre, d'autres me l'ont déjà dit depuis longtemps.

Oui, je le sais, la raison pourra très bien se laisser convaincre par les inconvénients d'une vie audessus de sa condition.

On pourra comprendre parfaitement que les enfants sont un bien et une ressource.

Le cœur s'ouvrira même au dévouement, on ne voudra être ni lâche, ni inutile, ni jouisseur, ni infâme..

Mais quand viendra l'heure des sens,..l'heure affolante, tentatrice..où le devoir est mis en balance avec le plaisir, qui donc fera pencher le plateau en faveur de l'enfant?..en faveur du devoir?...

Quand il y a déjà deux ou trois bébés au foyer, quand il y a déjà de la gêne dans le ménage, qui donc criera aux sens : Non !..

Est-ce l'hygiène ? est-ce la loi ? est-ce la peur ?

Non ! non !..

Mais alors, qui donc !..

La Religion et la Religion seule !..sans elle toutes les autres voix resteront sans effet.

Les députés, les sciologues, les économistes, les philosophes pourront faire quelque chose, mais ils ne feront pas tout.

Ils n'atteindront jamais la conscience, ou du moins, ils ne le feront que très superficiellement.

Pour faire accepter le devoir devant le plaisir obsédant, pour aller au devant des charges familiales quand on pourrait jouir de l'amour en toute sécurité,..il faut autre chose qu'une voix humaine pour nous conseiller, *il faut la voix de Dieu même !..*

* * *

Malheur à ceux qui travaillent à détruire l'idée de Dieu.

Ce sont de véritables malfaiteurs !

Et, remarque bien une chose, c'est que les zônes les plus atteintes, chez nous, sont celles où les pratiques religieuses ont disparu.

Eglises vides et confessionnaux vides font les berceaux vides !!!

C'est là une vérité incontestable !

Les races fécondes sont les races profondément chrétiennes.

Un pasteur protestant, M. Wagner, qui a étudié spécialement la stérilité volontaire chez les peuples de l'Allemagne protestante a été obligé de reconnaître que les prédications des pasteurs sont inefficaces contre le mal tueur d'enfants, tandis que la religion catholique avec la confession est une puissance sans égal.

Conclusion évidente et nécessaire.

La religion reste la vraie sauvegarde des foyers et le salut des peuples.

L'homme, avec elle, sait d'où il vient et à qui, il aura à répondre de ses actes.

Il sait que c'est Dieu qui a béni son mariage et que toute trahison, tout abus seront sévèrement punis.

Ah certes, mon cher Nézime, on ne trouve pas cela dans les romans à la mode. On ne trouve pas cela au théâtre ni dans les journaux où se délectent les gens frivoles.

Mais ce n'est pas parce que tu aurais fermé tes yeux en plein midi que le soleil aurait disparu, dès lors ce n'est pas non plus parce que tu auras étouffé la voix de ta conscience que le mal ne sera plus le mal.

Dieu est toujours là, implacable dans sa justice et Dieu, vois-tu, on ne le supprime pas !..

* * *

Veux-tu savoir ce que c'est qu'un vrai mariage ?

Ecoute :

J'ouvre la Bible et je lis l'émouvant épisode du mariage de Tobie ; "Sara lève-toi et prions Dieu. *Nous sommes enfants des saints* et nous ne pouvons pas nous unir comme les nations qui ne connaissent pas Dieu."

S'étant levés ensemble, tous deux prièrent : "Seigneur vous avez fait Adam du limon de la terre et vous lui avez donné Eve pour compagne, vous savez que *ce n'est point pour satisfaire ma passion* que je prends Sara pour épouse, mais dans *le seul désir de laisser des enfants qui bénissent votre nom dans tous les siècles.*"

Cette prière biblique, si belle et si touchante, que récitaient voilà des mille ans deux jeunes époux près de leur couche nuptiale, est encore celle que l'Eglise veut dans le cœur et sur les lèvres de tous ses enfants.

Ces deux jeunes gens ont donné là tout l'idéal chrétien, combien grand et combien noble pour l'homme !

Nous sommes loin ici, mon cher Nézime, de l'atmosphère mondaine, de l'atmosphère des théâtres, des salons et de tous ces lieux où pérorent la lâcheté et la sensualité.

Si on se laissait influencer, la chambre nuptiale deviendrait un lieu de débauche, un atelier de luxure et de mort.

L'Eglise veut qu'elle soit un temple de vie et au-dessus du lit de ses époux chrétiens, elle place le crucifix qui leur rappelle qu'ils sont des baptisés, des fils de saints et qu'ils doivent créer pour le ciel.

Le Christ sévère dit : Tu ne tueras point !..

Donc point de fraudes, point de ces manœuvres infâmes qui donnent tout à la volupté et écartent le danger de l'enfant.

"Empêcher de naître, dit l'Eglise par la voix de ses docteurs, c'est tuer à l'avance, car celui-là est homme qui doit le devenir. Tout fruit est dans son germe."

Le mariage, mon cher ami, est quelque chose de saint. Il nous donne d'éteindre les feux de la concupiscence, mais non pas au détriment de nos devoirs chrétiens, non pas au détriment de l'enfant, car l'enfant est la rançon et nous ne devons pas nous y soustraire.

Dieu nous le défend et il nous jugera.

Assez pour aujourd'hui, mon cher Nézime, dans une prochaine lettre je répondrai à ta dernière question.

LE FRANC-TIREUR

Que fait votre fils maintenant ?

—Je pense qu'on pourrait l'appeler "contracteur" pour le genre d'affaires dont il s'occupe.

—Que fait-il donc ?

—Il contracte des dettes aussi vite qu'il le peut.

Lettre encyclique de N. S. P. Pie X, Pape

Sur la condition des Indiens de l'Amérique du Sud

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique,

Vivement ému de la déplorable condition des Indiens de l'Amérique du Sud, Notre illustre prédécesseur Benoit XIV a plaidé leur cause avec beaucoup de force, vous le savez, dans sa Lettre "Immensa Pastorum", du 22 décembre 1741. Nous la rappelons spécialement à votre souvenir, car ce qu'il déplorait dans cette Lettre, Nous avons, Nous aussi, à en gémir, en bien des endroits. Benoit XIV, en effet, s'y plaint entre autres choses de ce que, malgré les long et les nombreux efforts du Siège apostolique pour relever la misérable condition de ces peuples, il y ait cependant encore "des catholiques qui, totalement oublieux des sentiments de la charité qui est répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint, osent réduire en esclavage, vendre à d'autres comme esclaves, ou dépouiller de leurs biens, les malheureux Indiens privés encore de la lumière de la foi, ou même régénérés dans le saint baptême, et se comportent à leur égard de telle sorte qu'ils les détournent plutôt d'embrasser la foi du Christ et les poussent à la prendre en haine."

La pire de ces indignités, l'esclavage proprement dit, avait été, grâce à la miséricorde de Dieu, peu à peu détruit, et pour qu'il soit publiquement aboli au Brésil et dans les autres régions, l'Eglise, maternellement, avait beaucoup insisté auprès des chefs éminents de ces Républiques. Et, Nous le déclarons volontiers, n'eussent été de nombreux et graves obstacles des circonstances et des lieux, leurs décisions auraient rencontré un bien meilleur succès.

Aussi quoi qu'il ait été réalisé déjà pour les Indiens, plus considérable est ce qui reste encore à faire.

Nous estimons crime et forfait ce que l'on se permet ainsi contre eux. Nous en avons horreur, et ce malheureux peuple Nous inspire une profonde pitié.

Qu'y a-t-il d'aussi cruel et d'aussi barbare, en effet, que de frapper les hommes de verges ou de lames rougies pour les motifs souvent les plus futiles, et bien des fois pour la simple envie de persécuter, ou bien, après les avoir soudainement saisis, de les tuer par cent et par mille à la fois, ou de dévaster leurs hameaux et leurs villages jusqu'à l'extermination des indigènes ? Il y a peu d'années, Nous avons appris que plusieurs tribus avaient été ainsi presque entièrement détruites. L'âpre désir du gain, sans doute, rend les âmes barbares, mais le climat et la nature de ces régions y contribuent aussi beaucoup. En ces pays, en effet sévit un vent chaud, qui infuse au sang comme une sorte de langueur et énerve la vertu. Dépourvu de pratiques religieuses, loin de la surveillance de l'Etat et presque de toutes relations sociales, il est facile alors, lorsqu'on n'a pas encore perdu toutes mœurs, de commencer pourtant à en avoir de dépravées et, peu à peu, brisant les barrières du droit et du devoir, d'en venir à toutes les monstruosités du vice.

La faiblesse ni du sexe ni de l'âge n'est épargnée, et l'on a honte de rapporter les crimes et les infamies qui accompagnent la capture et la vente des femmes et des enfants, car, en vérité, ils dépassent les plus bas exemples de la turpitude païenne.

Et Nous-même naguère, lorsque parvinrent les bruits de ces faits, Nous hésitâmes à ajouter foi à tant d'atrocité, tellement ils nous semblaient incroyables. Mais après en avoir été certifié par les plus imposants témoignages, par les vôtres, pour la plupart, Vénérables Frères, par les délégués du Siège apostolique, les missionnaires et d'autres hommes dignes de foi, le moindre doute ne Nous est plus permis sur la vérité de ces choses.

Aussi, depuis longtemps, dans la pensée de nous efforcer de remédier autant qu'il est en Nous à de si grands maux. Nous supplions Dieu, dans une humble prière, de vouloir bien Nous en indiquer le moyen opportun.

Créateur et très aimant Rédempteur de tous les hommes, puisqu'il Nous a inspiré de travailler au salut des Indiens, il Nous donnera certainement le moyen d'aboutir à ce projet.

Ce qui Nous console bien, en attendant, c'est l'empressement des chefs de ces Républiques à repousser de tout leur pouvoir cette formidable et salissante ignominie de leurs Etats, et Nous ne pouvons assez les en louer et approuver. Mais dans ces contrées éloignées des centres de l'autorité, et la plupart du temps inaccessibles, les tentatives pleines d'humanité du pouvoir civil, soit à cause de la souplesse avec laquelle ces artisans du mal savent passer à temps la frontière, soit à cause de l'inertie et de la perfidie des gouverneurs, souvent sont peu efficaces et même absolument vaines. Et c'est pourquoi, si à l'action de l'Etat s'ajoute l'action de l'Eglise, les résultats souhaités alors seront bien plus féconds.

Aussi, Vénérables Frères, c'est à vous, avant tous les autres, que Nous faisons appel afin que vous apportiez un souci tout particulier et toutes vos pensées à cette cause qui est digne en tous points de vos fonctions et de votre charge pastorale. Et, tout en laissant libre champ à votre sollicitude et à votre zèle, Nous vous exhortons instamment, par-dessus tout, à promouvoir sans défaillance chacune des institutions que vos diocèses ont consacrées au bien des Indiens et à créer celles qui vous paraîtraient utiles à cette fin. En outre, vous prendrez soin d'instruire votre peuple qu'un devoir sacré lui incombe : celui d'aider les saintes expéditions destinées aux indigènes qui habitèrent les premiers la terre d'Amérique. Dites-leur qu'ils y peuvent contribuer d'une double manière ; en recueillant des offrandes et en répandant leurs prières ; dites-leur que, non-seulement la religion, mais la patrie elle-même le demande.

Pour vous, partout où l'on se consacre à l'instruction et à l'éducation, dans les Séminaires, les institutions de jeunes gens et de jeunes filles, mais surtout dans les églises, veillez à ce que jamais ne se taisent la recommandation et la prédication de la charité chrétienne qui regarde tous les hommes, sans distinction de nation ni de couleur, comme des frères, et qui se prouve moins par les paroles que par les actes et les faits. Vous ne laisserez passer non plus aucune des occasions qui se présenteraient de dénoncer la honte qu'infligent au nom chrétien les indignités que Nous dénonçons ici.

(A Suivre)

La Franc-Maçonnerie

L'Eglise catholique défend à ses fidèles de devenir membres d'une société secrète. Ne soyez pas surpris que j'attire votre attention sur ce sujet important. Plusieurs de nos canadiens-français sont des francs-maçons. Le canadien si franc, si ouvert de caractère, devenir franc-maçon ! c'est une chose, j'oserais dire, inexplicable.

Le diable est le singe du bon Dieu. Dieu a ses sociétés religieuses, qui font des vœux. Les membres de ces sociétés promettent obéissance dans les limites des règles et constitutions de l'Ordre auquel ils veulent appartenir. Ces règles sont étudiées pendant deux ans, sont vues et connues de tout le monde. Ces sociétés sous l'action du souffle divin, ont fait beaucoup de bien dans l'Eglise.

Le démon, voyant cela, a formé lui aussi des sociétés pour faire beaucoup de mal dans l'Eglise. Les règlements et constitutions de ces sociétés sont inconnus au public. On s'engage à obéir, à qui ? on n'en sait rien, on s'engage *aveuglément, dans le secret, pour toute sa vie,* à recevoir des ordres dont l'exécution sera bien difficile devant la conscience et devant l'honneur.

Quel aveuglement ! L'homme qui se prétend si fier, l'homme qui veut jouir de la liberté de ses actes, l'homme qui regarde comme digne du souverain mépris, celui qui se fait conduire *par le bout du nez,* aller de lui-même s'engager pour suivre *dans les ténèbres* un homme qui ne veut seulement pas lui dire où il le mène. Quel abrutissement !!

Les sociétés secrètes exercent de terribles conséquences sur la société aux Etats-Unis ; des protestants eux-mêmes ont senti le besoin de faire voir les désordres occasionnés par ces malheureuses sociétés. Pourquoi, disent-ils, ne peut-on plus saisir les voleurs ? pourquoi les voleurs qui sont pris, sont-ils presque toujours acquittés ?—Le voleur appartient à une société secrète, l'homme de police qui le poursuit ainsi que le juge qui doit prononcer la sentence, appartiennent à la même société, et entre frères, on se ménage.

Quelquefois les membres de ces sociétés reçoivent des ordres terribles. Mes chers amis, je vous souhaite de n'être jamais témoin des anxiétés qui troublent sur son lit de mort un mauvais catholique devenu franc-maçon. Quel tourment ! quel enfer anticipé !

Comme je n'écris qu'aux cultivateurs, je me contenterai de ce peu de mots sur les sociétés secrètes. Inspirez à vos enfants dès leur bas âge une sainte horreur de ces sociétés. Vous le dirai-je ? J'ai vu plusieurs fils de nos cultivateurs, me raconter qu'ils avaient été grandement tentés à ce sujet, soit aux Etats, soit en Angleterre, soit dans le Canada, et malheureusement je sais que plusieurs ont succombé.

Gardons toujours notre caractère franc, ouvert, loyal, et prenons garde de devenir cachés, fourbes, et d'avoir honte d'agir à la lumière du soleil.

Le jour où notre pays verra ses catholiques devenir franc-maçons, il pourra se couvrir d'un grand voile de crêpe, et pleurer la mort ses enfants....

Z. LACASSE, O. M. I.

Chien pompier

Le nommé W. J. Atkinson, de Louisville, dans le Kentucky, possède un chien collie qui a certainement une finesse rare. L'autre nuit, Atkinson fut éveillé par les plaintes de son fidèle chien. Il se leva, et suivit l'animal qui le conduisit jusque devant un feu de grille. Là Atkinson constata que des charbons étaient tombés sur le tapis, et y avaient mis le feu. Mais l'animal, à force de piétiner et de battre le parquet avec ses pattes avait réussi à éteindre ce commencement d'incendie. Et le chien élevait vers son maître ses deux pattes de devant couvertes de brûlures et de cloches.

Il est de plus en plus difficile de faire sortir, le matin, Jean-Pierre de son lit. Aussi le père vient-il de se fâcher.

—Tu veux devenir grand, n'est-ce pas ? Eh bien, pour grandir, il faut se lever de bonne heure.

Le parrain, pince-sans-rire :

En effet. Vois les jours... Plus ils se lèvent tôt, plus ils sont longs.

La Franc-Maçonnerie --- Ses Créateurs --- Son but

La grande synthèse de M. Copin Albancelli, résumée par M. F. Mollot, de Fannystelle, Man.

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur cette série d'articles de notre collaborateur.

La question maçonnique y est résumée d'une façon sommaire d'après l'ouvrage classique de M. Copin Albancelli, sur l'extraordinaire organisation des sociétés secrètes.

II

COLOSSAL ORGANISME DE MENSONGE

On peut donc dire sans crainte de se tromper: La F.·. M·. est un colossal organisme de mensonge construit tout exprès pour créer l'illusion sur lui et sur ceux qui l'ont imaginé.

Cet organisme est plus de deux fois séculaire. En France, il est connu, *sous sa forme actuelle*, depuis 1720; et, on peut tenir pour certain qu'il existait bien avant en Angleterre. D'autre part, il existe des Francs-Maçonneries connues dans tous les pays, ou à peu près. Ces Maçonneries présentent des différences, sans doute. Mais elles offrent toutes aussi des caractères communs qui suffisent à prouver qu'elles sont rattachées entre elles par un lien mystérieux. C'est d'abord l'obligation du secret. C'est aussi, avec quelques variantes, les cérémonies, les catéchismes, les légendes, les symboles, les mots sacrés, les signes, les attouchements par lesquels les F.·. se reconnaissent entre eux. Enfin, ce qui est très extraordinaire et commun à tous les groupements M.·., c'est ce qu'on appelle les grades, qui constitueront des catégories de Francs-maçons qui ont des secrets les uns pour les autres, comme il en ont pour les profanes. Les grades ne portent pas partout les mêmes noms. Ils varient dans la forme. Mais dans toutes les M.·., il y a partout de ces catégories différentes d'initiés auxquels on dévoile certains symboles et certains Mystères à mesure que le grade, auquel ils sont parvenus, est plus élevé; et partout, ces catégories forment au sein de la Franc-Maçonnerie des sociétés dont les supérieures sont absolument secrètes pour les inférieures. Caractère très étrange, en vérité!

SOCIÉTÉ UNE ET UNIVERSELLE

C'est l'ensemble de toutes ces Francs-Maçonneries qui constitue la Franc-Maçonnerie universelle. C'est ce qu'expriment certains auteurs maçonniques, lorsqu'ils disent que la F. M. n'est pas française à Paris, allemande à Berlin, anglaise à Londres, mais qu'elle est *une* et *universelle*.

Pour qu'elle soit séculaire et universelle, il faut qu'elle dispose d'une force considérable, et les éléments de cette force ne peuvent être qu'inhérents à sa nature. Or, on ne rencontre ces éléments dans rien de ce qu'elle nous montre; car elle n'est supérieure ni pas son recrutement, ni par ses chefs apparents, ni par l'organisation qu'elle laisse voir. Etant séculaire, elle a eu évidemment un fondateur. Comme successeur de ce fondateur, il existe nécessairement une puissance directrice permanente, on ne voit pas cette puissance; elle est donc occulte. Certains catholiques croient résoudre la question en disant: ne cherchons pas; c'est le diable qui est la dessous. Ayant cette conviction, ils devraient au contraire se dire: raison de plus pour chercher!—Car Dieu lui-même se manifeste en ce monde par des intermédiaires humains très visibles, eux. L'Eglise du Christ est là qui en est la preuve, Donc, la Franc-Maçonnerie qu'on considère généralement comme l'église de Satan, doit être étudiée dans sa constitution humaine, pour pouvoir la combattre avec efficacité et quelques chances de succès.

UN RAMASSIS DE MÉDIOCRITÉS

La valeur des membres n'est pas une cause de la puissance de la Franc-Maçonnerie, car, en effet, à de très rares exceptions près, les francs-maçons bien connus comme tels, sont médiocres. Prise dans son ensemble, la Franc-Maçonnerie française se compose d'avocats sans cause, de médecins sans clients, de professeurs incompris, d'instituteurs moins riches de science que de vanité, d'officiers ambitieux, de journalistes avides, de relations politiques, de phraseurs, de hâbleurs, de menteurs autour desquels s'agite une masse confuse de petits boutiquiers, de cabaretiers, beaucoup de cabaretiers. Le cabaretier est la colonne de la Maçonnerie Française. Ce n'est pas sur une telle composition, si inférieure, tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue moral, que peut se fonder la puissance d'une association maîtresse de la France aujourd'hui.

Cette puissance ne repose pas davantage sur la valeur de ses chefs, ou du moins ceux qui passent pour tels; ils sont à la hauteur de leurs troupes; puisque tous sortent du rang, non pas au choix, ni a l'ancienneté, mais à l'élection. C'est par le vote de la multitude que sont créés les vénérables et les officiers des loges, ainsi que les membres du convent. Ces chefs sont, en quelque sorte, le reflet éclatant des petitesses, des envies, des ignorances et des vices de ceux qui les ont élevés sur le pavois.

Ce n'est donc pas l'action de tels chefs de file qui peut faire durer deux siècles une association comme celle de la Franc-Maçonnerie et lui donner la puissance qu'elle détient. Il est, au contraire, prodigieux qu'ils ne la tuent pas sous eux.

(A Suivre)

C'est beau, la politique!

La politique aux Etats-Unis est encore plus écœurante que chez nous: à preuve les scandales gigantesques que les politiciens se lancent à la tête dans la présente campagne. Le sénateur Penrose vient de déclarer:

"Les relations qui ont existé entre le Colonel Roosevelt et la Standard Oil Co. sont maintenant clairement prouvées. La Standard Oil Co., par l'entremise de M. John D. Archbold, a fourni $125.000 au fonds de campagne du parti républicain en 1904. Le colonel, ne considérant pas ce montant suffisant demanda une contribution additionnelle de $150.000."

—Pendant un orage, un député de la Saskatchewan pérore au milieu de ses électeurs sur les bienfaits de la réciprocité:

—Il nous faut de l'énergie pour faire aboutir les réformes que nous demandons. Nous avons besoin d'être fortement trempés!...

Une voix.—Sapristi! qu'est-ce qu'il vous faut donc?

Contre la protestation des Hibernians de St-Jean

On sait que les Hibernians de St Jean, N. B., ont rédigé une résolution de protestation contre la nomination de S. G. Mgr Leblanc, au siège de St Jean.

La population catholique française cependant est aujourd'hui la majorité dans ce diocèse.

Voici à ce sujet une intéressante lettre de protestation contre la démarche des Hibernians qui montre bien que les Irlandais bien pensants ne peuvent point approuver la conduite de leurs frères de St Jean.

Boston, Mass., le 15 août 1912.

Aux Officiers et Membres du Conseil I. A. O. H., Saint Jean. Nouveau-Brunswick.

Chers Messieurs et Frères,

Le *Sherbrooke Daily Ricord*, de Sherbrooke, P. Q., a publié, en date du 8 août courant, 1912, une nouvelle annonçant qu'à une assemblée tenue le 8 août 1912, par la division I. A O. H., de Saint-Jean, N. B., "d'énergiques résolutions furent adoptées pour protester contre l'élévation de M. l'abbé Leblanc, curé de Church Point, N.-E., à l'évêché de Saint-Jean," évêché dont le titulaire, Mgr Casey venait d'être nommé archevêque de Vancouver, C. A.

Si cette nouvelle est véridique, elle va évidemment faire les délices du pieux (?) éditeur du *Sentinelle* et de l'auguste (?) sage de Thompson, Gie., ces deux grands champions de la langue anglaise en Amérique.

J'espère que la nouvelle est fausse, car votre attitude serait contraire aux principes de l'Ordre des Hiberniens.

Notre société, dans le préambule de sa constitution, s'engage à veiller à la conservation des principes que la race irlandaise a toujours su défendre.

L'Ordre a pour devise: "Amitié, Unité et Charité véritablement chrétienne."

Tout Irlandais assez patriote pour entrer dans l'Ordre des Hiberniens doit avoir assez de charité chrétienne pour faire aux autres ce qu'il voudrait qu'on lui fit à lui-même.

Un Irlandais qui s'est engagé à contribuer à la conservation des traits caractéristiques de sa race ne saurait aider à subjuguer une autre race aussi honorable que la sienne et spécialement la race française.

Si les gloires de Fontenoy et celles de plusieurs autres grandes batailles où les Irlandais et les Français ont combattu côte à côte contre la tyrannie ne sont pas suffisantes pour provoquer en vos cœurs une grande sympathie à l'endroit des nobles descendants et des dignes représentants de la nation française, c'est-à-dire à l'endroit des membres des sociétés St-Jean-Baptiste et de l'Assomption, alors rappelez-vous l'an 1798 et revoyez encore le Général Humbert ce chevaleresque officier français, embrassant le cadavre d'un paysan mort victime de son héroïsme à Castlebar, pendu par la garnison anglaise qui s'était enfuie devant ceux qui voulaient vous délivrer.

Lisez l'histoire des Hiberniens, cette histoire des souffrances et de la mort tragique de tant d'exilés irlandais qui, après avoir été chassés de chez eux par des étrangers n'ont eu pour seul réconfort que la compassion des Français.

Il est du devoir de tous les membres de l'A. O. H. de supporter le langage irlandais en encourageant leurs parents et leurs amis à l'apprendre et à l'enseigner à leurs enfants.

Tout Hibernien devrait chercher à se montrer sympathiques aux aspirations nationales des peuples qui, comme le nôtre, ont été conquis et chassés de leur pays; je veux parler plus particulièrement des Lithuaniens, des Polonais et des Albanais.

Nous devons honorer la mémoire de Oscar II, ce roi de Suède qui donna aux Norvégiens leur indépendance montrant aux nations avides de rapines, que le seul moyen d'arriver à la paix universelle, c'est de rendre ce dont l'on s'est injustement emparé.

Nous devrions toujours avoir présent devant nous l'exemple glorieux de la Bulgarie, autrefois province conquise et maintenant nation indépendante. Cet exemple serait un excellent idéal à poursuivre.

Si nous étions, nous Hiberniens, assez présomptueux pour discuter les droits qu'un prêtre peut avoir à devenir titulaire d'un évêché vacant, nous nous attirerions le respect non seulement de nous-mêmes, mais aussi des autres en préconisant l'élévation à de telles charges de dignes prêtres tels que: l'abbé O'Hickey qui a tant fait pour la langue gaëlique à la nouvelle Université de Dublin; l'abbé O'Flanagan, l'abbé York, de la Californie, et l'abbé Griffin de Ballyferritor, et autres qui sont capables de prêcher l'Evangile du Sauveur à nos compatriotes dans la langue de St-Patrice et de Ste-Brigitte.

Non, frères hiberniens, je ne puis croire que votre conseil ait adopté des résolutions aussi indignes de notre société.

Il serait bon de votre part d'envoyer à Mgr Leblanc une lettre en français et en gaëlique, l'assurant de votre loyauté et de votre respectueux dévouement.

Et, si, par malheur, il est vrai qu'à une assemblée de votre conseil, des résolutions du genre de celles dont il est parlé ci-dessus ont été adoptées, je demande à chacun de vous de lire l'Histoire de l'Irlande de MacGeoghan et Mitchell. Ensuite, s'il y a parmi vous un seul membre désireux de marcher sur les traces de Murrough, l'incendiaire, de James Carey ou de Lord Kitchener dans la propation des mensonges et des calomnies de Gerald Barry, de Lord MacAulley, de J. M. Synge et de Rudyard Kipling, pour atteindre l'idéal que visaient Cromwell et Cecil Rhodes, qu'il quitte l'Ordre des Hiberniens et cesse de se dire Irlandais.

(Signé)

PATRICK N.-H. O'YORKE,
Conseil No 4,
Suffolk Co., Mass.

BATIFOLAGE

Réponse de Normands.

Deux braves Canadiens à la recherche d'un homestead veulent lier connaissance:

—Où habitez-vous?

—Avec mon frère.

—Et où votre frère habite-t-il?

—Avec moi.

—Parfaitement, mais où habitez-vous tous les deux?

—Ensemble.

Un vagabond, à la mine peu rassurante, arrive chez un cultivateur:

—Avez-vous quelque chose à manger? dit-il avec insolence.

—Oui, je vais appeler mon chien.

—Merci, monsieur, reprend le vagabond subitement radouci, je n'en mange pas.

"Des bouteilles, des guenilles!" criait un marchand de chiffons.

Il avait bien raison: les guenilles accompagnent toujours les bouteilles. Mais cette règle ne s'applique qu'aux buveurs.

Les marchands de boissons énivrantes ont aussi beaucoup de bouteilles, mais guère de guenilles.

Gasconnade.

Henri IV avait dit qu'il ferait prendre celui qui lui apprendrait la mort d'un cheval qu'il aimait beaucoup. Lorsque ce cheval périt, grand émoi pour annoncer cette nouvelle au roi. Un Gascon s'en chargea. Il se rendit au palais et dit à Henri IV!

—Sire, vous savez ce beau cheval, que vous aimez tant? Eh bien!

—Eh bien! il est mort? dit le roi.

—Sire, vous serez pendu, car vous vous êtes annoncé la nouvelle le premier.

"Merci, Madame Guillaume"

Dans son dernier congrès de Gérardmer, la ligue de l'enseignement a rappelé, à propos de l'Alsace-Lorraine, quelques anecdotes sur les enfants des provinces annexées.

Entre autres, un jour, dans le petit village lorrain d'Urville, où l'empereur allemand possède un château, l'impératrice alla visiter l'école des filles de la localité.

Elle félicita les enfants de leur sagesse et, pour leur prouver son contentement, elle leur dit: "Demandez-moi quelque chose, je vous promets de vous l'accorder. Que désirez-vous?"

Elle s'attendait à avoir des réponses semblables à celles qu'elle recevait en Allemagne, où les désirs des enfants ne dépassent jamais des gâteaux, des saucisses, de la graisse d'oie, etc.

Aussi fut-elle toute surprise quand elle vit une petite fille se lever et lui dire doucement: "Dites qu'on nous apprenne le français!"

L'impératrice, malgré le peu de plaisir que lui faisait cette réponse, lui dit: "Vous avez ma promesse; on vous apprendra un peu de français."

Toute émue, l'enfant retourna à son banc en rougissant et, pour toutes paroles de remerciement, elle ne put trouver que: "Merci, madame Guillaume!"

Beauchamp

C'est Mme Swetchine qui a ciselé quelque part ce joli et touchant paradoxe : "Il y a des gens qui trahissent leurs amis rien que pour leur prouver qu'ils leur sont fidèles".

Un de nos colons M. Arthur Ménard et sa belle-mère, Mme Lamontagne viennent d'en faire l'agréable expérience.

M. Ménard célébrait son 40e anniversaire de naissance le 4 courant, et le lendemain Mme Lamontagne devait repartir pour Berthier (P. Q.) où elle réside.

Saisir une occasion au vol c'est très bien, mais en attaquer deux à la fois c'est encore mieux. C'est ce que Mme André Bouchard, une amie du gendre et de la belle-mère, fit avec adresse. Elle prépara à sa résidence une des plus charmantes soirées intimes que nous ayons vues à Beauchamp. Adresses, décorations, programme musical, goûter, rafraîchissements rien ne manqua et tout fut servi à point.

Est-ce relent de pâtisserie fraîche emporté par la brise, cette grande indiscrète, est-ce bout de dentelle par les chemins égarés, est-ce brin de conversation par inadvertance échappé ou très habilement surpris, nul n'a encore su le bout d'oreille qui nous trahit. Toujours est-il qu'au matin de la fête, le gendre sentit son renard et fit le difficile pour prendre la campagne. Il fallut lui expliquer qu'il s'agissait tout bonnement de souhaiter bon voyage à sa belle-mère.

D'un autre côté il fallut expliquer à la belle-mère qu'il s'agissait simplement de fêter l'anniversaire de son gendre, car les belles-mères de Québec sont comme les nôtres, elles savent beaucoup et soupçonnent davantage.

Les tireurs de ficelles et monteurs de coups sont de tout pays et Beauchamp en a sa part, mais disons vite à leur honneur que contrairement à l'habitude, les nôtres ne tirent que de bonnes ficelles et ne montent que que de bons coups. Ce sont les amis infidèles qui existaient déjà au temps de Mme Swetchine.

Les deux victimes s'en allèrent ainsi au supplice sans le savoir, s'encourageant l'une l'autre, ignorant qu'il ne s'agissait rien moins que de les immoler toutes les deux.

La fête commença à 8 hrs du soir. Le gendre fut le premier détrompé lorsque Mlle Juliette Lamontagne, sa belle-sœur et filleule, s'en alla le chercher au milieu de la foule et le fit asseoir dans le luxueux fauteuil où elle voulait qu'il entendit le monde des choses douces qu'en une belle adresse elle avait condensées. On ne résiste pas à de jolis petits bras de filleule qui vont chercher le vôtre en passant si près du cœur, on donne le sien et on suit, malgré que parfois la secousse vous arrache des larmes.

M. Ménard occupa donc le fauteuil et essaya de faire bonne mine sous la douche de sentiments affectueux que sa filleule lui administrait d'une façon très experte. Quelques larmes coulèrent, allez donc les retenir toutes, quand on vous vrille le cœur à l'endroit précis où siègent les affections les plus chères ! !..

L'adresse finie, le bouquet et le cadeau offert, M. Ménard nous prouva qu'il avait mérité tous ces éloges en nous retournant bien des compliments que sa filleule lui avait faits et cela d'une façon très adroite. L'éloquence du parrain fut digne du style de la filleule.

Mlle Bertha Ménard se chargea de venger son père dans ce duel d'affection et lut une longue adresse à Mme Lamontagne. Certains sentiments d'affection filiale pensés simplements, dits avec grâce, certaines allusions aux doux souvenirs que laisserait parmi nous le trop court séjour de Mme La-Lamontagne et de ses deux charmantes filles Mlles Adrienne et Juliette, un mot habilement glissé à propos de l'arrivée parmi nous de Mlle Ida Morin, mirent les larmes près des yeux. Elles ne purent y rester et il leur fallut couler quand des bouquets jusque là dissimulés s'en allèrent se poser dans les mains de Mme Lamontagne, de ses deux filles et Mlle Ida Morin.

Les mamans sont très habiles à jouer sur la harpe des affections. Mme Lamontagne ne fit pas exception à la règle et en quelques mots bien à point sut nous faire comprendre tout ce que son cœur avait senti de joie de se trouver au milieu de ses nombreux enfants et petits-enfants et de ses non moins nombreux amis. Elle promit de nous revenir avant longtemps en compagnie de M. Lamontagne.

Les rafraîchissements vinrent faire dégression aux compliments, puis la fête se termina le lendemain au point du du jour. Chacun emporta en son cœur un peu de la joie qui avait régné et beaucoup de l'affection que l'on s'était témoignée les uns aux autres.

Bossuet a écrit avec raison que le bonheur est un composé de tant de pièces qu'il y en a toujours quelques-unes qui manquent.

L'affection au moins n'était pas au nombre des absentes.

Catéchisée par Napoléon

Vers la fin du second empire français, l'archevêque de B... prenait les eaux à Aix-les-Bains, en Savoie. Pendant le séjour qu'il fit, on l'appela près d'une moribonde, fille d'un général célèbre sous le premier empire. Dans l'entretien que le prélat eut avec elle, il ne put s'empêcher de verser des larmes d'attendrissement, en l'entendant parler de la religion commé peu de personnes savent en parler. Dans sa stupéfaction, il lui demande qui avait pu l'instruire à ce point.

—Monseignéur, répondit-elle, après Dieu, je dois mon instruction à l'Empereur Napoléon. J'étais avec ma famille à l'île Ste-Hélène. Un jour, j'avais alors dix ans, l'empereur me dit :

—Mon enfant, tu es belle, et tu le seras encore plus dans quelques années ; mais ces avantages extérieurs t'exposeront à bien des dangers dans le monde. Comment pourras-tu y résister, si tu n'es pas protégée, armée par la religion ? Ton père n'en a pas, ta mère encore moins. Je prends sur moi le devoir qui pèse sur eux ; viens dès demain, je te donnerai la première leçon.

Et pendant deux années consécutives, j'allai au catéchisme auprès de l'empereur, plusieurs fois par semaine. Il me faisait lire chaque leçon, puis m'en donnait l'explication. Quand j'eus atteint l'âge de 12 à 13 ans, il me dit :

Maintenant, mon enfant, tu es suffisamment instruite, je le crois. Il faut à présent penser sérieusement à ta première communion. Je vais faire venir de France un prêtre pour te préparer à cette grande action.

Et l'empereur tint parole.

L'alcoolique

L'abus des boissons enivrantes conduit aux pires conséquences, et son retentissement se fait sentir dans toute la vie morale de l'homme.

C'est un spectacle assez ordinaire, mais très pénible à voir, que celui de l'alcoolique qui, en abdiquant sa raison, abdique en même temps sa dignité d'homme. Il se rabaisse et se ravale aux yeux de tous, quand, pouvant à peine se tenir debout, devenu aux trois quarts inconscient, il ne peut plus articuler un son intelligible.

L'alcoolique devient aussi l'ennemi du prochain, Non seulement il pervertit les âmes par ses mauvais exemples et ses scandales, il attente à son honneur, en proférant contre lui les injures les plus grossières ; il attente même à sa vie, en se portant aux voies de faits les plus graves.

Il y a pire encore : c'est le triste et douloureux spectacle de l'ivrogne blasphémateur. Nous sommes trop souvent hélas ! les témoins affligés de ces colères et de ces emportements au milieu desquels un malheureux, sous l'influence des boissons enivrantes, se laisse aller à maudire son Maître et son Dieu.

C'est un méfait de plus à ajouter au compte de l'alcool, et une raison de plus pour lui faire une guerre acharnée et implacable. Car, cette fois, c'est Dieu lui-même qui est victime, et le pécheur n'en est que plus coupable.

Un jugement important

A Dublin, Irlande, on intente un procès à une dame Hendrik qui, contre la volonté de son mari catholique défunt, fait élever ses enfants dans la religion protestante.

Le jugement rendu dans cette cause est très important : il stipule que les trois derniers enfants, dont l'aîné a 13 ans, devront être élevés catholiques, et ce, afin que la volonté du père soit respectée. L'Eglise catholique exige toujours dans les mariages mixtes que la partie protestante fasse élever les enfants dans le religion catholique.

Entre députés.

—C'est égal, le budget n'a rien de risible, dit l'un.

L'autre souriant :

—En effet, car il en... impose !

Nouvelle décision

Sur la demande de tous les prêtres séculiers réunis en retraite à Prince-Albert, Sa Grandeur Mgr A. Pascal, O.M.I., a autorisé le clergé séculier de son diocèse à se servir exclusivement de *l'Ordo Romain* pour la récitation du Saint Office à partir du 1er Janvier 1913.

La colonisation dans l'Alberta

Le bureau de Colonisation, 224 Jasper Est, Edmonton, est actuellement en mesure de rendre de précieux services à tous nos compatriotes, tant de l'Est que de l'Ouest.

Ses services sont gratuits et ses renseignements consciencieux.

Tout Canadien-Français, désirant une position. soit dans le commerce, soit dans les métiers ou sur fermes, trouveront des amis dévoués au bureau de Colonisation.

Plusieurs fermes améliorées peuvent être achetées, à des conditions faciles et avantageuses, près d'Edmonton, la ville par excellence dans l'Alberta.

Ceux qui désirent des "homesteads", trouveront avantage à visiter les districts de Coal Lake, Rivière Castor, Dennisville et tout Grandin, où une couple de cents familles peuvent être placées sur du magnifique terrain.

Pour informations particulières, s'adresser à.

Révérend J. A. Ouellette.
Directeur.

Chronique Locale

—Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs l'arrivée à Prince Albert d'un chirurgien de langue française, le Dr Alfred Montreuil. Le Dr Montreuil ancien interne en chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Québec, a passé un an à Paris suivant des cours de perfectionnement en chirurgie. Il ne s'occupera que de chirurgie, maladies des femmes et voies genito-urinaires. Le Dr Montreuil a ouvert son bureau Goodfellow Blk coin des rues Central et 15e. Prince Albert.

—M. Thomas F. Ennis, dont nous publions l'annonce, fait le commerce des grains à commission et s'occupe tout particulièrement de la clientèle française. Son but est de défendre les intérêts de nos compatriotes les Canadiens-Français et des colons de langue française qui jusqu'ici ont été trop souvent sacrifiés, obtenir pour eux justice dans ce qui regarde "l'inspection" des grains et assurer la vente de leurs produits au mieux de leurs intérêts. Canadien-Français et connaissant les deux langues, il pense pouvoir rendre à nos compatriotes des services appréciables et leur assurer plus de satisfaction à l'avenir.

—Nous avons été cette semaine honorés de la visite de NN. SS. Pascal et Charlebois. Mgr Pascal a fait sa visite pastorale dans la colonie allemande Saint-Joseph et Sa Grandeur est enchanté des développements que prend cette colonie catholique. Il y a là, nous dit-il, les plus beaux terrains à blé de la Saskatchewan. Mgr Charlebois a visité ses lointaines missions au cours du mois de juillet et d'août. La ville du Pas progresse rapidement et Monseigneur a fait l'acquisition d'un terrain au centre de la ville pour un hôpital et un futur collège.

—M. George Barré, typographe au "Patriote", est parti pour le collège Saint-Boniface où il doit finir ses études commerciales. Nous lui souhaitons plein succès ainsi qu'à ses compagnons MM. Gervais Amiot et Marion, de notre ville.

—Les directeurs de "La Bonne Presse" ont eu une assemblée aux bureaux du "Patriote", vendredi dernier.

—Les amateurs de chasse ont fait grand ravage de canards le jour de la fête du travail qui se trouvait en même temps le jour de l'ouverture de la saison de chasse.

—Nous n'avons pas eu encore de gelée à la saison avancée où nous sommes. Malgré la température pluvieuse les moissonneuses fonctionnent avec activité dans tous les champs de blé. Un léger orage de grêle s'est fait sentir dans notre région dimanche dernier: les dommages ne sont pas considérables. Le rendement de la moisson est en général très satisfaisant, bien qu'à certains endroits le blé n'ait pas muri également en raison de la sécheresse du mois de juin.

—De passage, le R. P. Vachon. O. M. I., de North Battleford.

—Mlle Eva Houle, de Prince Albert. est de passage à Duck Lake pour un court séjour en villégiature à Bellevue.

—L'exposition annuelle de Duck Lake aura lieu vendredi le 13 septembre.

Tout le monde lit ça!...

Une brave dame que "le zèle de la maison de Dieu" dévore peut-être un peu trop, trouve que mes articles sur *les Foyers vides* ne sont pas de circonstance dans un journal parce que parait-il: "Tout le monde lit ça!!!"

Ah! tout le monde lit ça!

Tant mieux, madame.

En lisant "ça" tout le monde saura à quoi s'en tenir et j'aurai fait mon devoir.

Faites lire "ça" à vos enfants et vous aurez fait le vôtre....

Ne craignez pas de les scandaliser...ils en savent plus long que vous ne pensez et en lisant "ça" ils ne feront que mettre dans leur cœur les principes chrétiens que votre hypocrite pudibonderie s'efforce de leur cacher.

En vous remerciant de vos compliments, veuillez en retour recevoir les miens pour...votre zèle dévorant.

LE FRANC-TIREUR

L'adjudant passe l'inspection de la chambrée.

—Avec quoi doit-on nettoyer son fusil?

Avec un linge sec, fait l'un.

—Avec de la graisse. fait l'autre.

—Avec du tripoli, reprend un troisième.

—Tas de fourneaux! tonne l'adjudant. Je vais vous le dire encore une fois. Si vous l'oubliez, je vous f... dedans. La théorie dit: "On doit nettoyer son fusil avec la plus vive attention."

M. Prud'homme, darwiniste convaincu, fait l'éducation de son fils.

"Oui, mon enfant, l'homme descend du singe, et à chaque génération il se perfectionne et s'éloigne davantage de sa souche originelle.

Son héritier présomptif réfléchit un instant, puis avec une logique peu respectueuse, maïs implacable:

—Alors, t'es plus singe que moi, dis papa?

Cours des Marchés

MARCHÉ DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord	86
no. 2 id.	83
no. 3 id.	77
no. 4 id.	64
Œufs frais ...la douz.	20
Beurre ...la livre	20

MARCHÉ DE WINNIPEG

Blé no. 1 du nord	1.04½
no. 2 id.	1.02½
no. 3 id.	98
no. 4 id.	88
no. 5 id.	71½
no. 6 id.	62½

PRIX PROBABLE DU GRAIN

Blé no. 1 du nord	— Octobre	93
id.	— Décembre	90
Avoine	Octobre	35½

Pour les Battages

Ingénieur Expert pour moteurs à gazoline, 12 ans d'expérience demande position pour les battages dans la Saskatchewan. possède certificat; garantir donner satisfaction. Ecrire. mentionnant le salaire. la marque de l'engin.

D. FORTIER,
St. Adolphe. Man.

Demande d'emploi

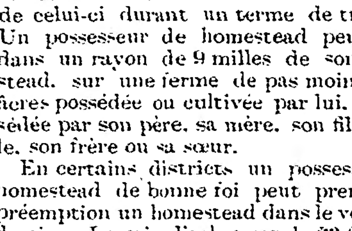
Une jeune fille, connaissant très bien le français et l'anglais. la clavigraphie et la sténographie, ayant de l'expérience, désire position dans un bureau. Peut fournir d'excellentes références. S'adresser à

Melle G. O'B.
22 Meadow St.,
22-8. Sherbrooke, Qué.

AVIS

Instituteur avec 4 ans d'expérience, parlant les deux langues, diplomé de 3ième classe pour la Saskatchewan, demande une école.

S'adresser à: V. D. L.
Boite 998
27-6-12 Prince Albert, (SASK.)



RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead. sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui. ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead. six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.